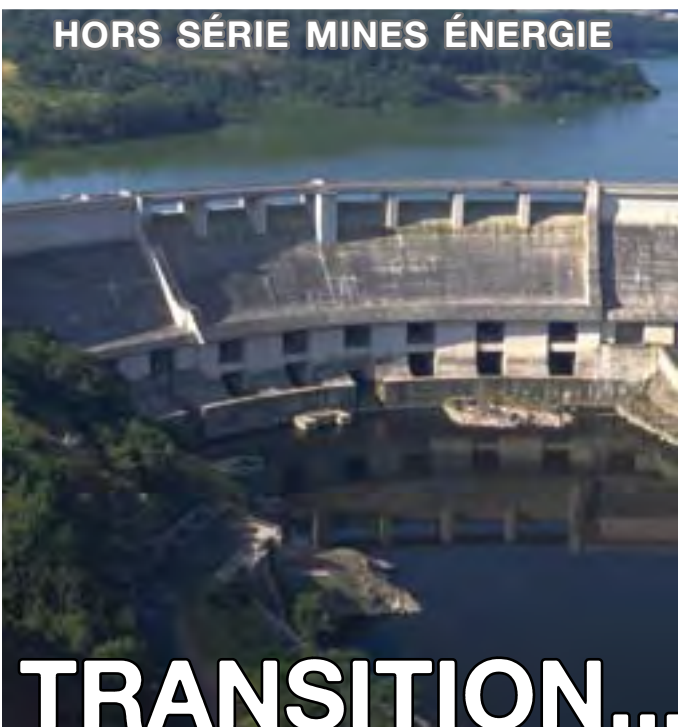


# OPTIONS



HORS SÉRIE MINES ÉNERGIE



## TRANSITION... FINANCIÈRE ?



## LES ENTREPRISES DE L'ÉNERGIE

**AREVA**

**CEA**

**RTE**

**EDF**

**GDF SUEZ**

**CGG**

**TOTAL**



contact e-mail de l'Ufict CGT mines énergie  
ufict@ufict.fnme-cgt.fr  
Site internet  
<http://www.energict-cgt.fr>



**Valérie Gonçalves**  
Membre du Bureau national de l'Ufict-CGT

# La situation mérite l'intervention de tous les agents de maîtrise et des cadres

**L**a loi de « transition énergétique pour la croissance verte » a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale. La discussion commence au Sénat le 29 janvier 2015. Nous avons déjà évoqué et partagé avec vous notre avis sur son contenu. Non seulement nous estimons qu'elle ne répond pas aux besoins de notre pays mais qu'elle annonce indirectement des remises en cause réelles qui fragiliseraient toute la filière industrielle, le service public et l'intérêt général dans les années à venir. La **privatisation annoncée du secteur de l'hydraulique** – article qui, pour nous, doit être retiré du projet de loi –, le plafonnement de la production d'origine nucléaire, la régionalisation de moyens de production, l'absence de projet social pour les salariés du secteur de l'énergie n'en sont que les conséquences apparentes.

Car, au-delà des incertitudes que fait naître ce texte, il n'est qu'un pion avancé par le gouvernement dans la partie de monopoly à laquelle se livrent les décideurs du secteur. En effet, les logiques de démantèlement à l'œuvre dans les entreprises de la filière de l'énergie depuis quelques années se poursuivent, voire s'accroissent... avec des conséquences non négligeables sur la pérennisation de l'outil de production, la qualité des services rendus, la tarification, et les conditions et le sens du travail des ingénieurs, cadres et agents de maîtrise. A coups d'externalisations, de filialisations, de ventes à la découpe... la précarité s'est installée dans des pans entiers des secteurs énergétiques déstabilisant l'ensemble de la filière industrielle. La situation de nos entreprises et de ses salariés s'aggrave...

Pourtant, le développement de ce secteur n'est-il pas crucial pour assurer une croissance et un développement industriel débarrassés de CO<sub>2</sub> ? Et donc pour la création d'emplois ? Préserver ou permettre d'accéder à des emplois bénéficiant d'un haut niveau de garanties sociales n'est-il pas l'un des maillons essentiels du développement durable de notre société ? En ne répondant à aucune de ces questions, la loi de transition ne fait pas réellement le choix de la sauvegarde de la planète mais celui d'accompagner la libéralisation du secteur de l'énergie, et d'en transférer le prix à payer aux salariés et aux usagers.

**L'objet de ce dossier : vous convaincre de la nécessité de nous rassembler pour agir,** en vous permettant d'apprécier les conséquences de ces choix stratégiques sur l'ensemble des entreprises du secteur de l'énergie. Un tour d'horizon qui, nous l'espérons, vous aidera à faire le lien entre les transformations que, souvent, vous subissez quotidiennement, et la logique qui sous-tend ces bouleversements de la filière, et à mesurer ainsi les enjeux que cela représente pour votre secteur d'activité et votre avenir professionnel. Et pourquoi pas décider d'intervenir pour que cela change ? Nous avons choisi de le faire en donnant la parole à des militants ingénieurs, cadres et techniciens issus de chacune de ces entreprises.



**Pascal Cabantous**  
Membre du Bureau national de l'Ufict-CGT

## La loi de transition énergétique : un pion avancé par le gouvernement dans la partie de Monopoly à laquelle se livrent les décideurs du secteur

# Areva : illogisme industriel

**Eric Vernel**  
Secrétaire général Ufict-CGT Areva NC

Membre du Bureau national de l'Ufict-CGT



**L'outil industriel a vieilli prématurément parce que nos actionnaires et dirigeants ont privilégié les dividendes, leur carrière, contre la maintenance et la pérennité de l'outil**

### Rappel historique

En 2001, Areva naît du rapprochement de Cogema, Framatome et Technicatome. A l'époque, il s'agissait de regrouper en son sein toutes les activités allant de la mine au traitement-recyclage en passant par la fourniture de prestations aux bases installées. La connectique FCI, (filiale de Framatome) était également présentée comme le deuxième métier d'Areva, destiné à l'aider à la « traversée du désert » du nucléaire. Au final, la bulle des télécoms a éclaté, engendrant des pertes colossales, des plans sociaux et une vente de FCI à Bain capital en 2005... avec de gros dégâts sociaux. Pendant ce temps, les deux principaux acteurs nationaux que sont EDF et Areva se sont comportés en concurrents plutôt qu'en coéquipiers du pôle Energie France. Que ce soit dans la filière nucléaire à l'export ou sur le dossier des contrats EDF, Areva paye très cher la guerre des chefs et la démission de l'Etat. Sur le dossier de la construction de réacteurs, Areva a clairement abandonné une relation historique avec EDF au profit d'une alliance avec les Allemands, et EDF, en retour, a privilégié des relations avec la Chine.

### La situation du groupe aujourd'hui

L'Etat a réduit les budgets de recherche du CEA (actionnaire principal d'Areva NC), qui lui-même a pressuré Areva. Aujourd'hui, tous les excès, toutes les absences, ont conduit à **un bilan de 4,7 milliards de dettes pour 4 milliards de fonds propres**. La dette en elle-même n'est pas un problème si elle consiste à financer des investissements, a fortiori sur du temps long. La dette devient un problème si elle consiste à éponger des pertes. Nous sommes à la fin d'un cycle. On annonce qu'Areva doit s'offrir une cure d'amaigrissement sans fournir plus d'information sur la politique industrielle voulue par l'actionnaire principal à savoir : l'Etat. **L'outil industriel a vieilli prématurément**, parce que nos actionnaires et dirigeants ont privilégié les dividendes, leur carrière, à la maintenance et à la pérennité de l'outil. Et les salariés dans tout cela ? Depuis 10 ans, ils subissent la logique financière, qui s'est traduite par la dégradation de leurs conditions de travail, l'augmentation parfois trop importante de la pression morale, les suppressions d'acquis, la casse des statuts, les blo-

cages de salaires, la baisse des effectifs, les mobilités forcées. Aujourd'hui, ils devraient éponger la facture des dettes et difficultés générées par le directoire et l'absence d'orientations venant de l'actionnaire principal qu'est l'Etat ? Depuis des années, la CGT et son Ufict ont dénoncé :

- l'absence de logique industrielle,
- les querelles intestines au sein de la filière électronucléaire,
- la mise en concurrence des entreprises sous-traitantes,
- une organisation qui dégrade les conditions de travail des salariés et ne permet plus de mener à bien les projets.

Nous sommes aussi intervenus régulièrement auprès des députés sénateurs et ministres pour :

- faire avancer les contrats notamment de retraitement recyclage ou de fourniture de combustible
- dénoncer la situation faite aux sous-traitants au travers de la logique du moins-disant.

**Pour la CGT, les salariés ne doivent plus laisser aux seules directions les choix qui sont faits, et s'impliquer plus fortement encore dans la politique menée sur les sites, et plus globalement sur la pérennité de la filière.** ■



D.R.

# Le CEA recherche finance désespérément

Depuis déjà plusieurs années, les contraintes budgétaires du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives) conduisent sa Direction à un exercice de plus en plus périlleux, mettant même en tension forte certains secteurs de recherche couverts par l'organisme (recherche fondamentale, recherche nucléaire). Les contraintes les plus prégnantes sont celles d'une **subvention de l'Etat qui stagne** (voire baisse, si l'on prend en compte l'augmentation des mises en réserve que l'Etat a pris l'habitude de ne jamais débloquer) et d'un cadrage sur les effectifs et sur l'évolution des salaires qui bride le développement voire entrave le maintien de l'ensemble des activités du CEA.

Cette année, la tension monte encore d'un cran. Le Contrat d'Objectif CEA/Etat pour les 5 ans à venir ne comporte même plus le volet financier jugé comme trop engageant par les ministères de tutelle. Le CEA serait donc seul à devoir s'engager dans ce contrat mais pas l'Etat. Le budget 2015 renforce encore le glissement progressif des activités du CEA vers les projets les plus à même d'être financés par des ressources externes. La recherche fondamentale s'en trouve fortement impactée. Quoiqu'avec des conséquences susceptibles d'être atténuées par de nouvelles ressources, notamment internationales, la Recherche scientifique et technologique de base dans le domaine du nucléaire est fortement contrainte. Des **baisses d'activités**, notamment dans le domaine de la simulation restent d'actualité. Le budget 2015 contribue également à renforcer le glissement progressif des activités du CEA hors du domaine nucléaire et vers la recherche technologique à finalité industrielle. Le refus de l'Etat d'honorer financièrement les choix qui ont conduit le CEA à s'engager sur des projets d'investissement lourds et coûteux dans le domaine de la recherche nucléaire, met de surcroît l'organisme en grande difficulté. **Cette dégradation des conditions économiques malheureusement les salariés** : arrêts de programmes, mobilités thématiques forcées, travail sur projets à court terme, augmentation de l'emploi précaire, baisse d'attractivité des



L. Godart/CEA



**Marc Wojtowicz**  
Ingénieur au CEA

Membre du Bureau national de l'Ufict CGT

R. Hannard

métiers de la recherche, réorganisations sous contraintes financières qui nient l'intérêt du Travail. Pourtant, les ingénieurs, chercheurs, techniciens, employés du CEA continuent à relever les défis : dépistage du virus Ebola, réussite du Laser Mégajoule, d'Epure, projets liant la recherche fondamentale et la recherche technologique, dynamisme du projet Astrid, évolution des codes de calcul pour l'analyse du vieillissement des matériaux à fortes doses d'irradiation, simulation pour la sûreté nucléaire en situation accidentelle, stockage de l'énergie, les réseaux, le photovoltaïque avec des hétérojonctions aux rendements records, la robotique, la microélectronique pour créer des caméras durcies aux rayonnements ionisants, l'informatique embarquée pour rendre la voiture électrique possible, les recherches sur la maladie de Parkinson par électrodes implantées, l'observation du fonctionnement du neurone unique, les nanotubes de platine dans les électrodes, les systèmes d'optimisation des batteries, les échangeurs « sodium gaz » pour Astrid, et ce drôle de Boson de Higgs... autant de sujets parmi tant d'autres qui démontrent **un engagement fort de tous les personnels qui ont pourtant un rapport critique, mais encore insuffisamment exprimé, sur les conditions d'évolution de leur entreprise.** ■



Photothèque CEA / Gonin

# RTE : un projet industriel d'abord !

Le ministre Macron a fait des annonces sur l'évolution du capital de RTE, évoquant de possibles cessions de la part de l'Etat. Dans une logique de transition énergétique, alors que nous construisons le réseau de l'intelligence électrique, il faut aussi de l'intelligence et du bon sens dans ces choix politiques majeurs qui nous concernent. **Les réseaux sont stratégiques pour une maîtrise publique du secteur énergétique.**

Les exemples sont nombreux pour imaginer les conséquences de pareilles opérations financières, y compris dans le secteur de l'énergie en commençant par le résultat de la privatisation de GDF.

**Le scénario est toujours le même, l'arrivée de nouveaux actionnaires qui exigent une rentabilité élevée** dès les premières années et un Etat qui se désengage pour enclencher une privatisation rampante.

Concernant RTE, les leviers d'actions sont connus : augmentation du tarif (Turpe), coupes budgétaires aussi bien sur les investissements que sur les dépenses d'exploitation et baisse de la masse salariale. Sachant que le coût de l'énergie est un sujet sensible, l'effort maximal va devoir être porté par les agents et in fine, par l'usager au travers de la facture. Dans ce cadre-là, une cure d'amaigrissement pour RTE

est facile à prédire, pour arriver à un GRT\* allégé, en emplois, en missions et activités. Cela passera nécessairement par une stratégie de « bas coûts », en interne et à l'externe, avec un impact fort sur le tissu économique de nos territoires et des renoncements à venir dans tous les domaines. Le message envoyé est clair : l'Etat a besoin d'argent pour équilibrer son budget, pour financer la transition énergétique... et RTE fait partie des bijoux de famille que l'on peut mettre sur le marché ! C'est l'occasion de répondre aux

**Avant tout projet capitaliste il faut un projet industriel et un pacte social**



**Eric Thiébaud**  
Cadre à RTE

Membre du Bureau national de l'Ufict-CGT

Responsable de la Vie syndicale

R. Hannard

attentes de la Commission européenne liées au pacte de stabilité, mais aussi en matière « d'extrême » indépendance et de modèle de GRT.

Il faut que le gouvernement s'explique, à la fois sur la stratégie de l'Etat actionnaire, mais aussi sur sa stratégie industrielle. **Parlons d'abord du projet industriel !!!** N'oublions pas non plus la complémentarité avec d'autres énergies, tel le gaz, voire même les outils système que représentent les moyens de stockage (STEP)\* : cela peut être une option crédible !

Avant tout projet capitaliste, il faut un projet industriel et un pacte social. Il y a ensuite des incontournables. Le service public, en termes de propriété du réseau, mais aussi de gestion. **Quel que soit le projet retenu, les questions financières ne**

**sauraient être qu'une conséquence des perspectives de développement industriel.** ■

\*STEP : Station de transfert d'énergie par pompage

\*GRT : Gestionnaire de réseau transport



D.R.

# Groupe EDF : dossiers brûlants



**Jean-Paul Rignac**  
Chercheur à la R&D EDF

Membre du Bureau national de l'Ufict-CGT

Représente la CGT au Conseil d'administration d'EDF

**A**u moment où de nouveaux dirigeants arrivent à la tête d'EDF, plusieurs dossiers en cours doivent nous mobiliser car ils sont porteurs de lourdes conséquences sociales, à la fois pour le pays et pour les salariés.

Il y a, bien sûr, l'**hydraulique et le nucléaire**, menacés par la loi de transition énergétique et pour lesquels nous vous renvoyons en particulier au hors série de l'Ufict sur la transition énergétique et au n° 602 d'*Options* de décembre.

La loi prévoit de ramener à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité (contre 75 % actuellement) et de plafonner à son niveau actuel la capacité de production nucléaire, soit 63,2 GW.

Elle prévoit également la mise en concurrence et la privatisation des concessions hydrauliques, qui fournissent 10 à 15 % de la production d'électricité. Elles seraient transformées en sociétés d'économie mixte (Sem) à 34 % de capitaux publics, c'est-à-dire en fait des sociétés de droit privé menaçant le statut de 6000 agents et la sécurité des sites. En ouvrant à la

concurrence les concessions hydrauliques, l'Etat favorise la financiarisation de l'énergie. L'investissement, les missions de service public, le respect des acteurs de l'eau sont totalement mis au second plan.

Enfin, certains choix industriels, par exemple dans le **thermique classique** (à flamme), consistent à ne pas réaliser les investissements nécessaires et conduisent à la fermeture d'usines (par exemple Aramon dans le Gard).

On le voit, le périmètre d'activités d'EDF risque de diminuer fortement côté Production, ce qui se rajouterait à la baisse programmée des **activités commerciales d'EDF et de GDF Suez** qui aura aussi, sans

aucun doute, des conséquences lourdes... En effet, la **loi NOME** du 7 décembre 2010 impose la fin des tarifs réglementés de vente (TRV) pour les sites ayant une puissance souscrite strictement supérieure à 36 kVA au 31 décembre 2015 (hors sites implantés en Corse et dans les Dom-Tom), soit la très large majorité des tarifs jaunes et verts. Enfin et surtout, pour répondre aux préoccupations de concurrence exprimées par la Commission européenne en décembre 2008, EDF

s'est engagée à ce qu'en **moyenne 65 % des volumes d'électricité qu'elle fournit à ses grands clients industriels** (sites > 7 GWh/an, dits « Sup 7 ») **en France soient remis sur le marché chaque année.**

Cette concurrence « organisée » va donc avoir des incidences sur le périmètre des ventes d'EDF. EDF s'attend d'ores et déjà à une perte de clients (collectivités locales et entreprises) et donc, par répercussion, sur l'emploi à Commerce mais aussi pour tous ceux qui travaillent pour Commerce comme la Recherche & Développement ou la direction des services partagés...

Dans le domaine des services énergétiques, EDF et Veolia Environnement ont finalement signé un accord définitif sur le partage de leur coentreprise énergétique Dalkia : EDF reprend les activités de Dalkia en France, tandis que Veolia conserve celles à l'international.

Si l'on perçoit, bien entendu, l'intérêt d'EDF, quelles conséquences pour les agents du groupe EDF qui travaillent dans ce domaine aujourd'hui ? Quelle répar-

titution entre les activités de commerce avec un personnel au statut des IEG et les activités de Dalkia qui est hors statut ? La CGT milite pour que toutes les activités aujourd'hui à Commerce continuent à perdurer, avec aussi des activités nouvelles liées aux services énergétiques !

Enfin, **les salariés des fonctions support et tertiaires** du groupe EDF sont également concernés : après la création de filiales hors Statut des IEG au niveau de l'Immobilier, les Directions ont la volonté de créer une filiale liée, hors Statut (comme cela a été le cas pour l'informatique à GDF Suez), qui s'accompagnerait de mutualisations, verticalisations, fermetures de sites, recherche de gains de productivité à outrance.

**Que ce soit des stratégies d'entreprises, des choix industriels, ou des dispositions législatives, vous percevez déjà les conséquences de ces évolutions sur le service public et sur tous les volets du contrat social (contenu du travail, temps de travail, classifications, mobilité, etc.). ■**



Photothèque EDF

# GDF Suez : un « leader » sans projet social

**S**ept ans après la fusion, l'orientation financière du groupe GDF Suez quant à être le leader est assumée, alors que la raison d'être d'un groupe énergétique devrait être sociale, industrielle tout en étant construite sur des bases économiques solides et pérennes. Mais le groupe GDF Suez a décidé de distinguer :



- les activités de rente assises sur le périmètre historique de Gaz de France,
- les activités de rente assises sur le périmètre historique de Gaz de France,
- les activités non rentables à sortir (ventes d'activités en Europe, inquié-

tudes sur l'avenir de la vente de gaz en France)

● les activités offrant de plus amples perspectives de profit : le développement dans les pays dits « émergents ». Pour asseoir cette course à la productivité, **le groupe GDF Suez ne recule devant aucun sacrifice sauf pour ses actionnaires.** Qu'importe les méthodes ou les moyens dans la mesure où ses dividendes sont garantis. **Les salariés et leurs garanties collectives en font les frais** tout comme leurs conditions de travail.

Le Groupe est engagé dans un grand plan de dumping social : filialisations ou transferts d'activités pour baisser les garanties sociales (passages à Syntec ou des conventions collectives moins-disantes, emploi de salariés détachés européens).

La stratégie financière assortie aux investissements n'aura aucune motivation écologique, à moins qu'elle ne

**Eric Buttazzoni**  
Délégué syndical central GDF Suez

Membre du Conseil national Ufict CGT



R. Hamard

soit subventionnée, à rémunération garantie... La CGT revendique : un investissement en Europe sur les axes de la transition énergétique - et notamment sur le gaz renouvelable et sur les techniques aval de l'efficacité énergétique -, un respect des garanties sociales et conventions collectives ou statuts, un développement des qualifications et conditions salariales face aux enjeux technologiques, économiques et sociaux. ■

# CGG : vente à la découpe

**Michel Hacquart**  
Responsable du syndicat CGT CGG Massy

Membre du Conseil national Ufict CGT



**C**GG (compagnie Générale de Géophysique) est une entreprise de géophysique qui travaille dans le secteur de l'amont gazo-pétrolier (études sismiques et analyse de sous sol). Elle emploie 1000 personnes en France et 9000 dans le monde. C'est une entreprise de référence dans le domaine, qui n'a pas d'équivalent en Europe. Les activités de l'entreprise relèvent de trois entités : traitement, acquisition, équipement. **Technip a annoncé fin novembre avoir approché la direction de CGG en vue de racheter l'entreprise.** Technip est une entreprise dont l'actionnariat est en partie public, mais qui est détenue également par des fonds de pension, des fonds spéculatifs. L'objectif de Technip étant

d'intégrer le pôle équipement (Sercel) et le traitement (GGR) et de restructurer l'acquisition pour ensuite s'en séparer. Cette annonce ne faisant que confirmer les alertes exprimées par le SNGG CGT, sur la fragilisation de l'entreprise, notamment sur le plan financier, conséquence de la stratégie de la direction depuis plusieurs années.

Sur le plan industriel, l'intérêt d'une telle opération n'apparaît pas évident, car les activités de l'amont pétrolier de CGG et les activités « aval » de Technip ne sont pas liées. En l'état, ce projet serait très défavorable à l'emploi, au maintien de l'expertise et du savoir-faire accumulés. Il détruirait l'intégration des activités, essentielle selon nous, à la pérennité de l'entreprise ; intégration déjà mise à mal par la direction de CGG avec sa stratégie d'externalisation de l'acquisition, privilégiant les activités à forte rentabilité de Sercel et GGR. La logique de rentabilité financière ainsi mise en œuvre trouve, avec le projet de Technip, son aboutissement prévisible. **Pour la CGT, la création d'un pôle parapétrolier doit s'inscrire dans le cadre d'une vraie politique indus-**

**trielle**, ou l'Etat doit jouer un rôle moteur pour le développement de l'emploi, de l'expertise et du savoir-faire sur notre territoire, avec l'appui des actionnaires de référence actuels BPI, IFP et des autres institutions financières publiques et para publiques. C'est pourquoi, la CGT a interpellé les pouvoirs publics, actionnaires des deux entreprises Technip et CGG, au travers de l'IFPEN et de la Banque publique d'investissement, sur leur responsabilité vis-à-vis de ce projet. Les syndicats CGT et CFDT de CGG sont allés au Ministère de l'Industrie en décembre 2014 pour dire leur inquiétude quant au projet de rachat de CGG par Technip, et insister sur l'importance de maintenir « l'intégrité des activités » de CGG et la pérennité des emplois. Les salariés sont intervenus pour défendre le projet d'une entreprise de services géophysiques intégrant le matériel, l'acquisition et le traitement des données jusqu'à l'interprétation des réservoirs, adossée à des investisseurs stables et porteurs d'une vision industrielle, avec des garanties pour l'emploi, le maintien des expertises et des compétences. ■

# Groupe Total : sous la pression des marchés

R. Hannard



**Laurent Sanchez**  
Responsable  
du syndicat CGT  
Total Pau

Membre  
du Conseil  
national  
Ufict-CGT

et demandant plus d'investissements : il y a une explosion des coûts. Par ailleurs, il faut aussi plus de ressources financières pour la maintenance des vieux gisements afin de ralentir leur déclin.

## La baisse du prix du baril

L'évolution du prix du baril qui, en quelques mois, est passée de 110 \$/b à moins de 50 \$/b à ce jour, exacerbe les difficultés : les budgets ont été faits avec un baril à 100 \$. Tout écart par rapport à ce prix de référence entraîne une baisse de cash qui s'évalue en milliards de dollars, obligeant Total à augmenter son endettement qui est en fait relativement bas.

Ces contraintes fortes sur le groupe conduisent à des cessions y compris dans l'amont (plus de 12 G\$ depuis

2012 et des cessions sont prévues jusqu'en 2017) mais aussi à une restructuration en profondeur de toutes les branches. Il est à prévoir que cette orientation n'a pas atteint son terme. La réorganisation de l'amont est en cours, nous en saurons plus dans les prochaines semaines. Au printemps, les raffineries connaîtront les orientations de la direction qui n'a pas caché son objectif de restructurer en profondeur ce secteur.

## Restructurations futures

Le secteur pétrolier en France et particulièrement Total rencontre un certain nombre de difficultés.

Les stratégies qui sont mises en œuvre sont fortement contraintes par la pression des marchés financiers. Il est clair que des restructurations sont à l'ordre du jour. L'intervention des salariés sera décisive pour que les solutions trouvées ne fassent pas l'impasse sur les besoins des salariés, des régions et de notre pays. ■

**L**e groupe Total est constitué essentiellement de trois branches : l'amont pétrolier (exploitation des gisements), le raffinage qui a été fusionné avec la pétrochimie, et les chimies de spécialités. L'essentiel des ressources est consacré à l'amont : plus de 80 % des investissements et des capitaux utilisés. Les résultats se font aussi pour l'essentiel dans l'amont, et cette préférence s'est déjà affirmée par les nombreuses cessions d'entreprises de la chimie qui ont quitté le périmètre du groupe depuis la fusion en 2000. Les cessions se multiplient depuis 2012 car le secteur de l'amont rencontre des difficultés pour maintenir les productions et renouveler les réserves. Par ailleurs, les coûts de développement ont littéralement explosé ce qui a conduit à de forts besoins d'investissement - de l'ordre de 30 G\$ en 2013, dont près de 25 G\$ pour l'amont, et à peine moins en 2014.

**L'entreprise réalise toujours des bénéfices considérables supérieurs à 12 G\$** depuis des années, mais les ratios financiers se dégradent : en 2013, le ROCE<sup>1</sup> est inférieur à 15 % et cela ne va pas se redresser avant plusieurs années. La pression des marchés financiers se vérifie aussi avec les 7 G\$ de dividendes versés en 2013 et qui ne baisseront pas en 2014, en ligne avec une politique de dividendes menée depuis de nombreuses années. Cette situation se retrouve pour la majorité des grandes compagnies pétrolières avec des nouveaux gisements plus difficiles à développer

<sup>1</sup>Rentabilité des capitaux investis



Photothèque GDF Suez

Fait à Montreuil, Février 2015